

LE PETIT JOURNAL CGT DE LA DISI PARIS NORMANDIE

Quand les agents du Scan-Ado deviennent les gardiens du centre !!!

ESI ORLEANS

Et oui, le Scan-Ado prend du galon !!! Sans lui, point de salut.

C'est ce qui semble se profiler à l'ESI d'Orléans suite à la disparition du gardien et à la future mise en place d'un système de télé-surveillance.

Puisque le gardien n'a plus aucune utilité, les agents du Scan-Ado devront en plus de leur travail et du standard :

- ouvrir et fermer les portes et les grilles.
- Allumer et éteindre les lumières.
- Gérer les alarmes.
- Surveiller les caméras.

On en passe et des meilleures...

A quand les tâches de jardinage, bricolage, ménage ?! Ne soyons pas trop ambitieux.

la Disi en chantier !

ESI de CAEN

Neptune prend l'eau :

Alors que l'application était aboutie à plus de 95 %, les équipes ont appris de façon brutale l'arrêt immédiat des développements. Selon le DSI il s'agit d'une pause technique en attendant de convertirPEZ ?! Bizarre vous avez dit bizarre ?! Neptune n'était-il pas censé remplacer et améliorer les fonctionnalités de PEZ ?

ESI de ROUEN JEAN MOULIN

Le sabordage de KHQ :

Les équipes de Rouen deviennent désormais les cobayes du nouveau jouet de conversion en java de notre DSI.

Alors même que les agents assuraient l'ensemble des activités : du développement à la mise en production. ...il semble bien qu'une nouvelle organisation se mette en place sans qu'ils soient informés des tenants et des aboutissants. Comme d'habitude direz-vous ?

Groupe de travail informatique du 25 mars 2015 :

Il serait trop long de résumer 9 heures de discussions mais nous vous laisserons apprécier quelques morceaux choisis de ce qu'ont dit vos représentants CGT :

Fiche1 : Le temps de travail et le régime des astreintes dans les services d'exploitation

«C'est manifestement la porte ouverte à de futures modifications sauvages des horaires pour palier le manque d'effectifs. Nous sommes extrêmement méfiants quant au but sous-jacent en cette sombre période marquée par l'absence totale de dialogue social.»

Fiche2 : Bilan et perspectives de la refonte du schéma d'assistance engagée en 2009

«M. le DSI c'est quoi l'assistance informatique ? : tout simplement les pompiers du réseau. Plus on continue à tailler les effectifs des urgentistes plus on se met en danger. Aujourd'hui vous voulez imposer aux utilisateurs à se passer de leur assistance et à s'autodépanner? Ne pensez vous pas qu'ils ont un métier ?»

Fiche3 : Point d'étape sur le chantier de modernisation des applications

« La conversion au détriment de la réécriture pour des applications qui existent depuis plus de 30 ans c'est ni plus ni moins : "la persistance de l'obsolescence des vieilles applications monochromes à isofonctionnalité combinée à l'instabilité des nouvelles technologies et la nébulosité de l'organisation attenante.»

« Et c'est tout sauf gratuit : au bas mot 3 € la ligne de cobol convertie REC MEN RAR PAYE MEDOC ...c'est plusieurs dizaines de millions de lignes !!!!

Disposez vous de crédits illimités et d'une armée pléthorique d'informaticiens et de prestataires pour mener à terme ce chantier pharaonique de refonte globale du système d'information de gestion de la DGFiP

En tant que citoyen et contribuable nous nous posons sérieusement la question à savoir si nous ne sommes pas en train d'assister à la naissance d'un nouvel ONP. M. Le DSI sincèrement nous n'aimerions pas être à votre place quand il faudra trouver un responsable »



Fiche4 : Concentration des machines ZOS

«M. le DSI qu'a t on aujourd'hui à discuter avec vous puisque nous parlons de ce qui a déjà été organisé d'une manière absolument déplorable il y a 5 mois.

Fiches GT (suite)

« L'annonce de perte de mission système pour Tours et Orléans a été délibérément organisé avec minutie et synchronisation parfaite le même jour la même heure et dans tous les établissements concernés avec la consigne manifeste que rien ne doit filtrer. Voilà de quelle façon vous considérez vos agents et le dialogue social»

« Quant aux effectifs il faut non seulement combler les vacances mais surtout affecter des agents et créer des postes.»

Fiche5 : Concentration des machines multi-applicatives SPF

« La question est la transparence : ne prenons pas l'exemple de ce qui s'est fait de manière honteuse sur le Z ...donc indiquez-nous dès maintenant que vous allez concentrer non seulement les MMA SPF mais aussi les HDI. »

Fiche6 et 7 : Situation des ateliers éditiques : perspectives et accompagnement - Point d'étape sur l'industrialisation du courrier égrené

« Voilà comment la direction exprime sa reconnaissance envers des agents qui ont travaillé dur et ont prouvé leurs compétences durant des décennies pour certains. Il est honteux de mettre à la porte ces personnels sans qualification. Ce n'est pas à eux de compenser l'incapacité de l'administration à mettre en place son projet (plus de 10 ans). Il est scandaleux de rechigner à leur verser une minuscule indemnité censée compenser la perte indemnitaire. Cette mesquinerie n'est pas acceptable. Il faut verser une indemnité totale sans condition et les affecter en surnombre dans les ESI. »

C'EST ENCORE LOIN LA RETRAITE ???

Aucun salarié n'ignore les dispositions générales des lois régressives sur les retraites, allongement de la durée des cotisations, décote et surcote, recul de l'âge légal...

Certaines mesures, parce qu'elles ont une portée plus restreinte pour les salariés ont été passées sous silence.

Ainsi, de nombreux salariés, remplissant les conditions requises pour bénéficier du dispositif des carrières longues, ont été surpris d'apprendre que leur départ en retraite devait être repoussé à cause de certaines périodes non travaillées et considérées comme non cotisées dans les limites suivantes :

- le service national est reconnu pour une durée maximale de 4 trimestres.
- Les périodes d'invalidité pour une durée maximale de 2 trimestres.
- Les périodes de congé de maladie (maladie ordinaire, CLM ou CLD) et l'inaptitude temporaire (dont l'accident du travail) pour une période maximale de 4 trimestres.
- Les périodes de chômage indemnisé pour une durée maximale de 4 trimestres.

Périodes non travaillées mais considérées comme cotisées, intégralement prises en compte dans les cas suivants :

- Tous les trimestres liés à la maternité.
- Tous les trimestres de majoration de durée d'assurance attribués sur le compte personnel de prévention de la pénibilité.

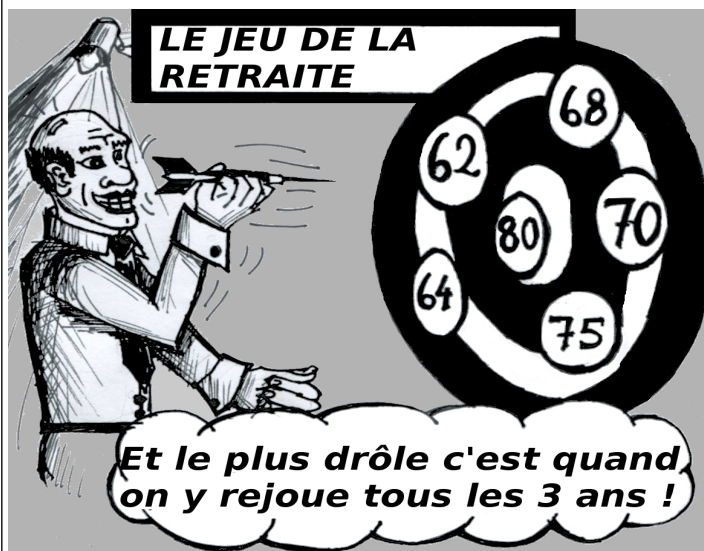
Et pendant ce temps :

C'est plus de 100 millions d'euros pour changer le nom des régions

Le simple fait de changer le nom d'une région entraîne le changement de son logo, du papier à entête, de la peinture sur les bus, les camions de pompiers, etc. D'après le *Canard enchaîné*, le coût d'une telle opération serait de plus de 2 millions d'euros uniquement pour le département de Côte-d'or. Il n'y a donc qu'un petit pas à franchir pour estimer le coût sur l'ensemble du territoire à bien plus de 100 millions d'euros.

La loi macron dérègle le droit du travail

Est-il nécessaire de rappeler que travailler le dimanche et la nuit n'ont jamais été des avancées sociales ? Que les prud'hommes sont le seul moyen de défense des salariés. Que les biens publics appartiennent à tous (aéroport, autoroutes). Que le bus : ça pollue toujours autant !



Nous contacter :

cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/781/>

J'adhère à la CGT :

NOM : Prénom :

Grade : Echelon : Temps partiel : si oui combien%

Lieu de travail :

Tél Adresse électronique :

Date : Signature :

A retourner à: Véronique Martin, ESI d'Orléans, 6 av. de Concyr, 45071 ORLEANS CEDEX 2

S'inscrire aux messages d'informations de la CGT :

c'est gratuit et sans engagement, tu envoies juste un message à la section : cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

en précisant en **objet** : **abonnement infos** (tu pourras te désabonner à tout moment par simple courriel transmis à la même adresse).